



prévus dans le cadre de la convention n° 2009/001 R sont protégés au titre des monuments historiques, y compris l'orangerie.

Art. 2. - Le programme de travaux prévu à l'annexe I de la convention n° 2009/001 R est complété. L'annexe I du présent avenant remplace l'annexe I de la convention n° 2009/001 R signée le 11 mars 2009.

Art. 3. - Le plan de financement de l'annexe II de la convention n° 2009/001 R est complété en conséquence. L'annexe II du présent avenant remplace l'annexe II de la convention n° 2009/001 R signée le 11 mars 2009.

Avenant du 26 janvier 2010 à la convention de mécénat n° 2009/001 R passée pour le château de Montigny-sur-Aube et ses abords entre La demeure historique et M^{me} Marie-France Ménage-Small, propriétaire.

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2009/001 R passée pour le château de Montigny-sur-Aube et ses abords entre La demeure historique et M^{me} Marie-France Ménage-Small, propriétaire, signée le 11 mars 2009.

Art. 1^{er}. - M^{me} Marie-France Ménage-Small, propriétaire du château de Montigny, 21520 Montigny-sur-Aube, déclare sous sa responsabilité que l'ensemble des bâtiments faisant l'objet des travaux

La demeure historique,
Jean de Lambertye
Le propriétaire,
Marie-France Ménage-Small

Annexe I - Programme de travaux

1/ Description des cinq phases du programme

A/ Restauration intérieure et extérieure de la chapelle

Restauration de la façade principale : 2009.

Restauration de la toiture et des descentes d'eau pluviale : 2010.

Restauration des autres pans de la chapelle ainsi que des vitraux des trois rosaces : 2011.

Restauration de l'intérieur de la chapelle : 2012.

Travaux d'éclairage extérieurs et mise en place d'un système audio pour visites guidées : 2013.

B/ Restauration du corps de logis principal (le château)

Restauration des volets du château : 2009-03-10.

Restauration des lucarnes côté nord y compris fenêtres et volets roulants sur lucarnes (identiques à ceux des étages inférieurs), restauration des quatre fenêtres de la tour (2^e étage) avec intégration rondels dans vitraux. Enfouissement des lignes aériennes : 2010.

Restauration des lucarnes côté sud y compris volets roulants sur lucarnes, restauration et nettoyage de la façade sud : 2011.

Restauration des huisseries (fenêtres restantes et portes) menuiserie et peinture : 2012.

Restauration de la tour : toiture de la tour, isolation comprises, mise en place d'un système audio pour visites guidées : 2013.

C/ Restauration des douves

Restauration des murs de contrescarpes, création des gargouilles, rehaussement du mur si maintenu : 2009.

Mise en place système hydraulique (local technique, terrassement, canalisations générales), restauration des deux portails et leur électrification : 2010.

Restauration des berges des douves et du pont central avec transfert du portail central vers le verger (y compris sa restauration avant réinstallation) et réagencement de l'accès ainsi modifié : 2011.

Fin de la restauration des douves, création d'un accès pour public, réaménagement des abords, mise en place d'une promenade le long des douves avec petit passage au-dessus de l'écluse et mise en place d'un éclairage de nuit diffus : 2012.

Modification ou restauration du 2^e pont : 2013.

D/ Réhabilitation du verger-potager du XIX^e

Préparation des murs d'enceinte du verger, préparation du terrain en périmètre et plantation des arbres en espaliers et buis de séparation sur le pourtour : 2009.

Mise en place ou restauration du réseau de canalisations (eau, électricité, sécurité) dans le verger et raccordement au central, restauration du bassin, création du 2^e bassin et raccordement au circuit hydraulique, création des deux grands axes d'arceaux et plantation des arbres, restauration de la remise à outils et création d'un passage vers l'orangerie : 2010.

Restitution de la serre à l'emplacement de la chambre de chaleur, restauration de l'orangerie.

Restitution de la ruche et du jardin des mellifères et plantation de toute la structure des différentes chambres : 2011.

Restitution des différentes chambres composant le verger-potager : 2012.

Mise en place de l'ornementation du verger, de l'électrification générale, de l'infrastructure nécessaire pour l'accueil du public en nombre (sanitaires, billetterie...), mise en place d'un système audio pour visite guidée : 2013.

E/ Restauration des communs du château

Restauration des toitures : charpentes - couvertures ; Échafaudage. Découverte des tuiles mécaniques sans réemploi. Révision de la charpente.

Traitement des bois. Couverture en tuiles plates neuves MH de Pontivy. Ouvrages divers d'étanchéité. Gouttières pendantes et descente EP en cuivre.

Maçonnerie - Pierre de taille :

Révision des arases sous charpentes. Création de baies en façades en pierre et briques.

Reprise d'enduits.

Menuiseries : Fourniture et pose de menuiserie à l'identique de l'existant. Mise en peinture

Le propriétaire,
Marie-France Ménage-Small

Annexe II - Plan de financement : Château de Montigny-sur-Aube
Programme de travaux 2009-2013

Tableau de financement

Désignation phase :	2009	2010	2011	2012	2013	Total TTC	TVA à récupérer
Chapelle	208 000,00	136 000,00	177 000,00	110 000,00	15 000,00	646 000,00	105 866,22
Douves	163 120,00	167 380,00	350 000,00	100 000,00	80 000,00	860 500,00	141 019,40
Château	30 310,15	102 907,00	318 740,00	100 000,00	580 000,00	103 9347,15	TVA 5,5% non récupérée
Verger	83 297,00	241000,00	45 000,00	82 295,00	305 950,00	757 515,00	124 132,75
Communs		200 000,00	100 000,00	30 300,00			
Total TTC	484 727,15	847 287,00	990 740,00	422 595,00	980 950,00	3 633 662,15	425 186,42
Financements :							
DRAC	37 500,00	133 450,00	185 722,00	45 062,00	135 000,00	526 734,00	
CG 21	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	300 000,00	
Conseil Régional	7 581,00	17 689,99	16 200,00	-	-	41 470,00	
1 ^{re} entreprise mécène	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	-	44 000,00	
Autres mécénats et divers	150 000,00	200 000,00	400 000,00	200 000,00	500 000,00	1 450 000,00	
TVA à récupérer	74 469,68	122 627,78	110 461,13	52 963,19	65 707,53	425 186,42	
Apport propriétaire						846 000,00	26,50 %